



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1158) DE MISE A
DISPOSITION DE LA SALLE POLE
DOCUMENTAIRE A L'ASSOCIATION
«ORCHESTRE ORION», A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-26-060
EN DATE DU 10 FEVRIER 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Orchestre Orion » représentée par son président Monsieur Éric VILLIERS, dont le siège est situé 63 rue Balard, 75015 Paris, d'organiser des répétitions au Pôle documentaire, le 3 mars de 9h00 à 13h00 et le 4 mars 2026 de 9h00 à 12h00 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Orchestre Orion » représentée par son président Monsieur Éric VILLIERS, dont le siège est situé 63 rue Balard, 75015 Paris, une convention de location de salle, pour un montant de 43,25 € T.T.C. (quarante-trois euros et vingt-cinq centimes), afin d'organiser des répétitions au Pôle documentaire, le 3 mars de 9h00 à 13h00 et le 4 mars 2026 de 9h00 à 12h00.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN